

MATERNELLE 4 ans



RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Entrée progressive – 27 août 2026 (A.M. 09H25 À 10H35) parent-enfant

Entrée progressive – 28 août 2026 (A.M. 09H25 À 11H00) SDG le reste de la journée

Entrée progressive 31 août 2026 (A.M. 09H25 À 11H45 - P.M. SDG)

Horaire régulier – Mardi 1^{er} septembre 2026 (A.M. 09h19 À 11h40 - P.M. 13h00 À 15h25)

Voici la liste des fournitures scolaires que **les parents d'élèves devront apporter pour la rencontre du 26 août 2026 à 18h30.**



ÉCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT SUR TOUT LE MATÉRIEL (CHAQUE OBJET)

Quantité	Articles
1	Cartable rigide à anneaux de 1 ½ pouce
1	« Duo-tang » avec pochettes et attaches en plastique
2	« Duo-tang »: 1 bleu et 1 vert
3	Gros bâtons de colle de 40 grammes
2	Boîtes de 16 gros crayons feutres
1	Boîte de 8 crayons de cire large
1	Coffre à crayons en plastique rigide
1	Grande enveloppe de plastique (pour transporter le livre de bibliothèque)
1	Paquet de 10 protecteurs de feuilles en plastique transparent
1	Sac à dos (format 30 cm par 40 cm)
1	Grande serviette ou couverture (grandeur de l'enfant) pour la détente
1	Vêtements de rechange (sous-vêtement, pantalon, chandail et bas dans un sac) dans un sac réutilisable

ÉDUCATION PHYSIQUE



Prévoir des vêtements confortables

CAHIERS D'ACTIVITÉS (À PAYER À LA RENTRÉE) VENDUS À L'ÉCOLE		(\$) COÛT*
Cahiers/maison		24,00
GRAND TOTAL :		24,00

PAYABLE EN ARGENT COMPTANT, VIREMENT BANCAIRE, INTERAC AU SECRÉTARIAT DU PETIT MATHIEU OU PAR CHÈQUE (AU NOM DE L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU ET INSCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT AU VERSO)

**Les frais pour les chèques sans fonds sont à votre charge
MONTANT APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Guillaume Smith-Desbiens
Directeur

La titulaire de préscolaire 4 ans